



Baudet du Poitou



Trait poitevin mulassier



Mule poitevine

# Association nationale des races mulassières du Poitou

Aidez-nous à financer les  
actions de l'association

Pour la sélection, la promotion  
et la valorisation de *races à  
faible effectif*

Pour la sauvegarde et le  
développement d'un  
*patrimoine local en danger*

[www.racesmulassieresdupoitou.com](http://www.racesmulassieresdupoitou.com)

Photos : ANRMP, Zoo Wilhelma, Pascal Lando, Bénédicte Touchard, Eric Rousseaux, Olivier Bernard



# Les races mulassières du Poitou

## LES RACES MULASSIÈRES DU POITOU

### Un patrimoine exceptionnel à préserver

Sous l'appellation races mulassières du Poitou, se cachent 3 races équinées locales, aux qualités remarquables et aux destins étroitement liés : le cheval Trait poitevin, l'âne Baudet du Poitou, et la mule poitevine (qui est le fruit d'un croisement entre une jument Trait poitevin et un Baudet du Poitou).

L'histoire des Traits poitevins et des Baudets du Poitou est étroitement liée.

Dans le Poitou du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'industrie mulassière était prospère ; les juments Trait poitevin étaient quasi exclusivement saillies par des Baudets du Poitou, pour donner naissance à des hybrides exceptionnels : les mules poitevines. Grandes et robustes (entre 1,60 et 1,70 m au garrot, et entre 650 et 700 kg) ces mules étaient réputées dans le monde entier, et le Poitou en exportait jusqu'à 20 000 par an. Quelques éleveurs perspicaces faisaient toutefois saillir au cheval leurs juments vieillissantes, afin d'en conserver la souche.

La suite de l'histoire, vous la connaissez... arrivée des 1ers tracteurs, mécanisation...

Il faudra attendre les années 1980 (pour le Baudet du Poitou), et 1990 (pour le Trait poitevin) pour que le syndicat d'élevage mulassier (l'actuelle A.N.R.M.P.), soutenu par le Parc Régional du Marais poitevin et les Haras nationaux, mette en place un vaste plan de sauvegarde.

Les effectifs sont alors au plus bas.

En moins d'un siècle, on est passé de 180 à 24 ânesses du Poitou, et de 40 000 à 75 juments Trait poitevin !

### Un patrimoine vivant menacé

Depuis presque 35 ans, tous les acteurs de cette sauvegarde se mobilisent au quotidien (éleveurs, collectivités et organismes agréés).

Si les efforts accomplis pour la sauvegarde du Baudet du Poitou semblent avoir porté leurs fruits, force est de constater que les effectifs de Trait poitevin (la plus petite des 9 races françaises de chevaux de trait) continuent inexorablement de baisser. 61 naissances en 2013 !!! S'il s'agissait d'une espèce sauvage, elle serait qualifiée « en danger critique d'extinction »...

Quant à la mule poitevine, ses effectifs ont aussi, bien évidemment, considérablement chutés (une vingtaine de naissances par an), mais vous l'aurez compris, il ne s'agit plus d'une priorité. L'urgence aujourd'hui est de remonter les effectifs Trait poitevin et Baudet du Poitou, et donc de produire en race pure (autrement dit faire naître des poulains et des ânon) ; lorsque la jumenterie sera suffisante, les éleveurs pourront faire repartir l'industrie mulassière.

### Chiffres 2015

Baudet du Poitou : 296 ânesses saillies (-29% en 5 ans) et 73 baudets en activité. Naissances : 141 ânon Baudet du Poitou.

Trait poitevin : 128 poulinières saillies en race pure (-29% en 5 ans) et 47 saillies au BDP. 28 étalons en activité. Naissances : 60 poulains Trait poitevin et 21 Mules poitevines.

# Que souhaitons-nous financer ?

L'Association des Races Mulassière du Poitou, Association Nationale de race Baudet du Poitou, Trait Poitevin Mulassier et Mule Poitevine, a décliné son programme d'élevage en trois piliers : **Sélection, Valorisation et Promotion**. L'association est financée par les cotisations des adhérents, et les subventions des collectivités territoriales (CD 16 17 79 85 86, Région ALPC et PDL) et une subvention du Comité scientifique de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation.

Pour chaque action sont indiqués le temps de travail des salariés correspondant en jours (ex : 20j => 20 jours de travail affectés à cette action), ainsi que les frais directement liés à l'action. Les lignes en italique ne pourront être entièrement mises en œuvre que si nous trouvons le financement complémentaire.

## Pilier sélection

Concours d'élevage => 20 j + 1150 €

Formation des juges => 3j

Livre des naissances (réalisation, édition, distribution) => 1 j + 500 €

Listing d'étalons => 5j

Commission de livre généalogique et d'approbation => 3 j

Gène Avenir : frais de saillie et frais véto pour les accouplements optimisant la variabilité génétique des deux races => 28j + 6 000 €.

***Achat d'étalon pour le renouvellement du pool => 1j + 4 500 €***

***Congélation de la semence des étalons Trait poitevins => 3j + 2 000 €***

Suivi du pool étalons => 5j + 500 €

Conseils techniques d'élevage => 5j

## Pilier valorisation, commercialisation

Concours d'utilisation pour mettre en valeur leurs aptitudes => 4 j + 400 €

Participation à des finales d'utilisation en niveau national => 0,5j + 1000 €

Débouillage des équidés pour faciliter leur commercialisation => 1j + 4000 €

Vente d'automne : présentation d'animaux à vendre => 3j + 600 €

Listing d'animaux à vendre et conseils aux acheteurs => 25 j.

***Formation à l'utilisation => 2 jours + 1000 €***

## Pilier promotion, communication

Concours national => 20 j + 4460 €

Salon de l'agriculture => 20 j + 11 000 €

Mise à jour du site Internet et de la page facebook => 20j

Bulletin d'information (réalisation, édition, distribution) => 10j + 2300 €

***Plaquettes de présentation des races mulassières du Poitou => 5j + 2500 €***

***Participation à différentes manifestations (salons équins, salons agricoles, foire locales, ...) => 7j + 2000 €***

***Encart dans les revues équines => 2 j + 2000 €***

## Fonctionnement

Salaires et charges (1,2 ETP) => 44 000 €

Frais de locaux, assurance, fournitures bureau, compta... => 11 000 €

***Cotisations et déplacements dans les réunions pour défendre l'intérêt de nos races. => 11 000 €***

# Soutenir nos actions

- Pour les particuliers en étant « **Adhérent sympathisant** » pour un montant de 40 €

En contrepartie, vous recevrez deux bulletins d'informations par an (25 pages environ), ainsi que le livre des naissances une fois par an, les dates des manifestations et les albums photos des concours par mail, et vous serez invités à l'Assemblée Générale ainsi qu'au repas du midi.

- Pour les entreprises, en étant « **Partenaire simple** », pour un montant de 100 € à 499€

Vous aurez les contreparties précédentes, ainsi qu'un encart sur notre site Internet, un encart dans nos deux bulletins d'informations, et un encart dans les programmes des concours.

- Pour les entreprises, en étant « **Partenaire privilégié** » pour un montant de 500 € à 999€

Vous aurez les contreparties précédentes, ainsi qu'un des 3 trophées remis lors du concours national à votre nom : Trophée « Gustave Baussay + le nom de votre entreprise » remis à un éleveur de Trait poitevin, Trophée « Suzanne Auger + le nom de votre entreprise » remis à un éleveur de Baudet du Poitou, Trophée « Utilisation + le nom de votre entreprise » remis à un utilisateur. + Repas offert pour 2 personnes lors du concours national. (Limités à 3 partenaires maximum).

- Pour les entreprises, en étant « **Partenaire d'honneur** » pour un montant de 1000 € ou plus

Vous aurez les contreparties des adhérents sympathisants et des partenaires simples, ainsi que le nom de votre entreprise en affixe de compétition du nom d'un des étalons de l'association. (Ex : Arion + le nom de votre entreprise » (Limités à 11 partenaires maximum ; sous réserve des conditions du SIRE)



# Bulletin de partenariat entreprise



**A retourner à l'adresse suivante : Association Nationale des Races Mulassières du Poitou**  
2 rue du Port Brouillac, 79510 Coulon.  
05 49 76 91 31 / racesmulassieresdupoitou@gmail.com

Je soussigné .....  
Qualité .....  
Entreprise .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Tel ..... Tel Portable.....  
Mail : .....

Confirme la participation de notre entreprise pour l'année 2016 :

- 40 € (adhérent sympathisant)
  - 100 € à 499 € (partenaire simple)
  - 500€ à 999€ (partenaire privilégié)
  - 1 000€ ou plus (partenaire d'honneur)
- Je souhaite bénéficier des contreparties correspondantes à ma participation  
Ou  
 Je renonce aux contreparties proposées.